

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste

Un an. . . 18f. » 24f. »

Six mois. . 10 » 15 »

Trois mois. 5 25 7 50

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE
Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. DUBOSSE,
JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires à Saumur.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements *demandés*, — *acceptés*, — ou *continus*, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

OUVERTURE DE LA SESSION DES CHAMBRES.
DISCOURS DE L'EMPEREUR.

L'Empereur, environné des hauts dignitaires de l'Etat, des officiers de sa maison civile et militaire, ayant à ses côtés son A. I. le prince Jérôme et ses ministres, a ouvert la session législative par le discours plein de patriotisme et de justes espérances, que la grande nation attendait du prince auguste qu'elle a élu. Jamais la parole de l'Empereur n'avait été plus ferme et plus énergiquement accentuée, jamais aussi elle n'avait excité au sein des grands corps de l'Etat un plus vif enthousiasme. Mais, n'anticipons point. Voici, avec le texte du discours de Napoléon III, le compte-rendu officiel de la séance qui va causer une si vive impression.

Nous lisons dans un supplément extraordinaire du *Moniteur* :

Aujourd'hui mardi 26 décembre, à une heure, l'Empereur a fait en personne, au palais des Tuileries, dans la salle des Maréchaux, l'ouverture de la session législative de 1855, et reçu le serment de MM. les nouveaux membres du Sénat et du Corps-Législatif.

Au fond de la salle, devant l'embrasure de la fenêtre du jardin, le trône était placé sur une estrade; à la droite du trône, une chaise destinée à S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon; à gauche, la chaise de S. A. I. le prince Napoléon, absent pour le service de l'Empereur; à droite et à gauche de Leurs Altesses Impériales, des pliants pour Leurs Altesses les princesses de la famille de l'Empereur, désignés par Sa Majesté. Puis des pliants pour les grands officiers de la couronne, les cardinaux, maréchaux et amiraux; les ministres et les grands-croix de la Légion-d'Honneur; les président, vice-présidents, présidents de sections, et les membres du Conseil d'Etat. L'embrasure de la fenêtre était destinée aux officiers des maisons de Leurs Majestés et de S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon. A droite, étaient les places réservées au Corps diplomatique; en face du trône, à droite, devaient se placer le président, vice-président, grand référendaire et secrétaire du Sénat, et les sénateurs. A gauche, les président, vice-présidents du Corps-Législatif et les députés.

Derrière les bancs du Sénat, des places étaient destinées à des députations de la Cour de cassation, de la Cour des comptes, de la Cour impériale, du clergé catholique, au préfet de la Seine et au préfet de police et à leurs secrétaires généraux, à une députation du Tribunal de première instance, aux présidents du Conseil central et des consistoires des cultes non catholiques, au général commandant supérieur de la garde nationale et à son chef d'état-major, aux généraux des comités d'armes, aux généraux et colonels de la garde impériale et de l'armée de Paris.

Entre les groupes du Sénat et du Corps-Législatif, une large voie conduisait au trône. — La galerie supérieure était réservée à l'Impératrice, aux princesses, au grand-maître, à la grande maîtresse et aux dames de la maison de l'Impératrice, au chevalier d'honneur et aux dames de S. A. I. la princesse Mathilde et aux dames invitées: Les dames du corps diplomatique, les femmes des ministres, les femmes des maréchaux et amiraux, les femmes des grands officiers de la couronne, les femmes des membres des bureaux du sénat et du Corps-Législatif, ainsi que les femmes du président, du vice-président et des présidents de section du conseil d'Etat, des premiers présidents et procureurs généraux de la cour de cassation, de la cour des comptes, de la Cour impériale et du préfet de la Seine.

Les dames invitées avaient pris place à midi un quart. A midi et demi, le corps diplomatique, les grands corps de l'Etat et les députations occupaient dans la salle des maréchaux, les places qui leur étaient réservées. Tout le monde était en grand uniforme. — A une heure moins cinq minutes, un aide des cérémonies a annoncé: L'Impératrice! Sa Majesté, accompagnée de S. A. I. la princesse Mathilde, des grands officiers et des dames de sa maison, s'est dirigée vers la tribune qu'elle devait occuper en face de l'Empereur.

Dès que l'Impératrice a eu pris place, une salve de 101 coups de canon a annoncé le commencement de la cérémonie. — Le grand maître des cérémonies est allé prévenir l'Empereur, et le cortège de Sa Majesté s'est mis en marche dans l'ordre suivant:

Les huissiers; — un aide des cérémonies; — un

maître des cérémonies; — l'écuier de service; — le chambellan de service; l'adjutant-général du palais; — le commandant de la garde impériale; — le grand maître des cérémonies; — le grand veneur; — le grand chambellan, — le grand maréchal du palais; — l'EMPEREUR; — S. A. I. Monseigneur le prince Jérôme Napoléon; — le premier aumônier, — l'aide de camp de service; — le gouverneur du palais; — le commandant des cent-gardes; — l'officier d'ordonnance de service; — les officiers de service de S. A. I. Monseigneur le prince Jérôme Napoléon.

L'Empereur s'est placé devant le trône, ayant à sa droite S. A. I. Monseigneur le prince Jérôme Napoléon, et à sa gauche les princes de sa famille désignés par Sa Majesté.

L'assemblée entière étant debout et découvert, Sa Majesté s'est assise. Le grand-maître des cérémonies, après avoir pris les ordres de l'Empereur, a dit: « Messieurs, asseyez-vous. »

Sa Majesté a prononcé le discours suivant:

« Messieurs les Sénateurs, Messieurs les Députés,

Depuis votre dernière réunion, de grands faits se sont accomplis. L'appel que j'ai adressé au pays pour convier les frais de la guerre a été si bien entendu que le résultat a même dépassé mes espérances. Nos armes ont été victorieuses dans la Baltique comme dans la mer Noire. Deux grandes batailles ont illustré notre drapeau. Un éclatant témoignage est venu prouver l'intimité de nos rapports avec l'Angleterre. Le Parlement a voté des félicitations à nos généraux et à nos soldats. Un grand empire, raffermi par les sentiments chevaleresques de son Souverain, s'est détaché de la puissance qui depuis quarante ans menaçait l'indépendance de l'Europe. L'Empereur d'Autriche a conclu un traité défensif aujourd'hui, offensif bientôt peut-être, qui unit sa cause à celle de la France et de l'Angleterre.

« Ainsi, Messieurs, plus la guerre se prolonge, plus le nombre de nos alliés augmente et plus se resserrent les liens déjà formés. Quels liens plus solides, en effet, que les noms de victoires appartenant aux deux armées et rappelant une gloire commune; que les mêmes inquiétudes et le même espoir agitant les deux pays; que les mêmes intentions

FEUILLETON

LES DEUX PERLES.

(Suite.)

Chaque matin, Juliette descendait au jardin et en rapportait des bouquets pour le salon vert. Elle seule avait le soin de cette pièce charmante, où la femme du jardinier, chargée de tous les détails du ménage, n'était jamais entrée. Les deux artistes y passaient leur soirée, tantôt à étudier les anciens maîtres et à composer des symphonies splendides, tantôt à converser sur le divan et à lire les poètes italiens. Falcone exécutait librement les passages difficiles des plus savantes partitions; Juliette chantait de beaux airs; l'un et l'autre improvisaient au piano des caprices fantastiques et inimitables.

Le salon vert donnait sur le fond du jardin, et, de l'avenue extérieure, on ne pouvait guère écouter cette musique, qui se perdait parmi la feuillée et montait au ciel. Quelquefois cependant des promeneurs s'arrêtaient émerveillés aux grands éclats de la voix inconnue, et il arriva qu'un soir Falcone entendit au loin des applaudissements. Il tressaillit, et d'un élan brusque il courut vers la fenêtre ouverte et la ferma.

Juliette qui chantait n'avait rien entendu et ne s'expliqua point la précipitation de son père; mais elle remarqua que depuis cette soirée, il semblait pris d'inquiétude lorsqu'elle s'élevait à des accents énergiques et développait toute la puissance de sa voix.

Leur retraite n'était, d'ailleurs, troublée ni par des visites importunes, ni même par les rapports vulgaires

de la vie courante. Personne n'avait jamais été admis dans l'intérieur de l'Hermitage. Tout ce qui venait du dehors parlait au pavillon d'entrée, où le jardinier gouvernait les affaires extérieures.

Le voisinage avait lancé d'abord quelques interrogations curieuses sur les nouveaux habitants de la maison aux Tilleuls. Mais il fallut se contenter d'apprendre que c'était un vieux musicien fantasque et sa fille, tous deux uniquement consacrés à leur art.

Cependant, quand ils sortaient pour quelques promenades, on les examinait au passage comme des types singuliers. Cette curiosité les suivait partout, même dans la campagne, où ils allaient de temps en temps respirer le grand air et admirer la nature. La taille élancée de Falcone, sa démarche excentrique, ses traits si fermement dessinés, l'étrangeté de son regard fauve, attiraient partout l'attention, non moins que la tournure distinguée de Juliette. Les travailleurs des champs, quoique habitués aux promeneurs parisiens, dressaient par-dessus les buissons leurs têtes étonnées. Les enfants des villages couraient autour d'eux le long des chemins. Juliette les caressait, les faisait parler, et cueillait en leur compagnie des pâquerettes, des bluets. Mais Falcone s'impatientait de provoquer ainsi partout une inquisition qu'il ne s'expliquait point.

C'était bien un autre ennui quand ils se hasardaient dans Paris. Tout le monde se retournait pour contempler cette belle jeune fille au teint bistré, accompagnée d'un vieillard à la fois si noble et si bizarre. On devinait facilement qu'ils étaient artistes; mais on cherchait à

leur appliquer les noms les plus célèbres. Avec un peu de superstition, on eût pris volontiers Falcone pour l'ombre de Paganini, revenue parmi les vivants. Il rappelait aussi Hoffmann dans les créations de la poésie allemande. N'était-ce point le docteur Faust lui-même, le Faust immortel?

Falcone se prêtait rarement, et à contre-cœur à ces sorties en plein jour. Il inventait mille prétextes pour ne point franchir la grille de l'Hermitage. Il prétendait qu'une promenade dans l'allée des Tilleuls était aussi saine, et aussi agréable qu'une course à travers prés. Il trouvait les environs de Paris plats et point du tout pittoresques, sans ondulations de terrain, sans grandeur et sans imprévu.

Alors il se livrait à de magnifiques descriptions des Alpes, des Apennins ou du Tyrol, des plaines de la Lombardie ou de la campagne romaine, du golfe de Naples, et en général du ciel italien. Quant à Paris lui-même, quelle ville grise et uniforme, comparée à Venise si brillante et si variée, à Milan pavée de marbre, à Gènes avec ses mille palais, à Florence et à Rome! Paris ne valait pas la peine que Juliette y mouillât dans les ruisseaux le bout de ses petits pieds.

Juliette souriait à ces déclamations exagérées et protestait que Paris avait bien son caractère et son attrait, même à côté de Rome et de Venise.

Ce désaccord unique et passager, à propos de la France, de Paris et de ses alentours, faisait naître parfois un certain malaise entre le père et la fille. Juliette cherchait à pénétrer la cause d'une sauvagerie jalouse

animant les deux gouvernements sur tous les points du globe. Aussi, l'alliance avec l'Angleterre n'est-elle pas l'effet d'un intérêt passager et d'une politique de circonstance; c'est l'union de deux puissantes nations associées pour le triomphe d'une cause dans laquelle depuis plus d'un siècle se trouvent engagés leur grandeur, les intérêts de la civilisation en même temps que la liberté de l'Europe. Joignez-vous donc à moi en cette occasion solennelle pour remercier ici, au nom de la France, le Parlement de sa démonstration cordiale et chaleureuse, l'armée anglaise et son digne chef de leur vaillante coopération.

» L'année prochaine, si la paix n'est pas encore rétablie, j'espère avoir les mêmes remerciements à adresser à l'Autriche et à cette Allemagne dont nous désirons l'union et la prospérité.

» Je suis heureux de payer un juste tribut d'éloges à l'armée et à la flotte, qui, par leur dévouement et leur discipline, ont, en France comme en Algérie, au Nord comme au Midi, dignement répondu à mon attente.

» L'armée d'Orient a, jusqu'à ce jour, tout souffert et tout surmonté; l'épidémie, l'incendie, la tempête, les privations, une place sans cesse ravitaillée, défendue par une artillerie formidable de terre et de mer, deux armées ennemies, supérieures en nombre, rien n'a pu affaiblir son courage, ni arrêter son élan. Chacun a noblement fait son devoir, depuis le maréchal qui a semblé forcer la mort à attendre qu'il eût vaincu, jusqu'au soldat et au matelot, dont le dernier cri, en expirant, était pour la France, une acclamation pour l'Élu du pays. Déclarons-le donc ensemble, l'armée et la flotte ont bien mérité de la patrie.

» La guerre, il est vrai, entraîne de cruels sacrifices; cependant tout me commande de la pousser avec vigueur et, dans ce but, je compte sur votre concours.

» L'armée de terre se compose aujourd'hui de 581,000 soldats et de 113,000 chevaux; la marine a 62,000 matelots embarqués. Maintenir cette effectif est indispensable. Or, pour remplir les vides occasionnés par les libérations annuelles et par la guerre, je vous demanderai, comme l'année dernière, une levée de 140,000 hommes. Il vous sera présenté une loi qui a pour but d'améliorer, sans augmenter les charges du Trésor, la position des soldats qui se rengagent. Elle procurera l'immense avantage d'accroître dans l'armée, le nombre des anciens soldats, et de permettre de diminuer plus tard, le poids de la conscription. Cette loi, je l'espère, aura bientôt votre approbation.

» Je vous demanderai l'autorisation de conclure un nouvel emprunt national. Sans doute cette mesure accroîtra la dette publique; n'oublions pas néanmoins que par la conversion de la rente, l'intérêt de cette dette a été réduite de 21 millions et demi. Mes efforts ont eu pour but de mettre les dépenses au niveau des recettes, et le budget ordinaire vous sera présenté en équilibre; les ressources de l'emprunt seules feront face aux besoins de la guerre.

» Vous verrez avec plaisir que nos revenus n'ont pas diminué. L'activité industrielle se soutient, tous les grands travaux d'utilité publique se conti-

nent, et la Providence a bien voulu nous donner une récolte qui satisfait à nos besoins. Le Gouvernement, néanmoins, ne ferme pas les yeux sur le malaise occasionné par la cherté des subsistances; il a pris toutes les mesures en son pouvoir pour prévenir ce malaise et pour le soulager; il a créé dans beaucoup de localités de nouveaux éléments de travail.

» La lutte qui se poursuit, circonscrite par la modération et la justice, tout en faisant palpiter les cœurs, effraye si peu les intérêts, que bientôt des diverses parties du globe se réuniront ici tous les produits de la paix. Les étrangers ne pourront manquer d'être frappés du saisissant spectacle d'un pays, qui comptant sur la protection divine, soutient avec énergie une guerre à six cents lieues de ses frontières, et qui développe avec la même ardeur ses richesses intérieures; un pays où la guerre n'empêche pas l'agriculture et l'industrie de prospérer, les arts de fleurir, et où le génie de la nation se révèle dans tout ce qui peut faire la gloire de la France.

Ce discours, fréquemment interrompu par les acclamations de la salle entière, s'est terminé au milieu des cris unanimes et plusieurs fois répétés de : *Vive l'Empereur!*

Aussitôt après, M. le Ministre d'Etat a dit : Messieurs les Sénateurs nommés et MM. les Députés élus depuis la dernière session, par ordre de l'Empereur, vous êtes admis à prêter, entre les mains de Sa Majesté, le serment prescrit par la Constitution.

Immédiatement après, l'Empereur, puis l'Impératrice, se sont retirés avec le même cortège qu'à leur arrivée, au milieu des cris enthousiastes de *Vive l'Empereur! Vive l'Impératrice!*

Une seconde salve de cent et un coups de canon a annoncé la fin de la cérémonie. — La séance s'est terminée à deux heures moins un quart. — Havas.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

On veut bien nous communiquer une nouvelle lettre émanée du même officier dont nous avons publié une première correspondance il y a quelques jours. Nous en extrayons les passages suivants, qui seront lus avec intérêt :

« Devant Sébastopol, 2 décembre 1854.

» Depuis ma dernière lettre, le mauvais temps et la pluie ont continué presque sans relâche à nous persécuter. Il en résulte un retard fâcheux pour les travaux de siège. Nos tranchées sont noyées, et l'établissement de batteries nouvelles est devenu excessivement pénible. Mais les Russes ne perdront rien à attendre; on a débarqué des canons de marine d'un gros calibre et d'une grande portée, pour répondre avantageusement à ceux qu'ils ont retirés de la flotte pour armer leurs remparts, et qui donnent à ce siège un caractère tout-à-fait nouveau, qui en explique la longueur. Car on a dû commencer à 1,000 mètres ce que l'on commencerait à 500 mètres dans les sièges ordinaires, à cause de l'immense quantité et de l'effrayante portée des canons de la marine et de l'arsenal de Sébastopol. Depuis quinze jours, on a profité du répit forcé résultant du mauvais temps

pour fortifier notre position et la rendre inattaquable du côté de l'armée de secours des Russes, ce qui du reste était peut-être superflu depuis la terrible leçon qu'ils ont reçue le 5 à Inkermann. Ils n'ont pas essayé depuis lors de nous inquiéter, et se contentent de nous observer hors de portée de canon. Nous sommes séparés d'eux par une large vallée, qui s'étend de l'extrémité de Sébastopol au petit port de Balaklava. Nos avant-postes et les leurs s'observent mutuellement des hauteurs opposées.

Notre division, forte de 14,000 hommes, forme, avec une brigade détachée de la première, le corps d'observation commandé par le général Bosquet, qui s'est acquis une si belle renommée pour avoir sauvé les Anglais à Inkermann, en écrasant six bataillons qui étaient déjà maîtres d'une partie du camp anglais. Nous avons deux magnifiques régiments de zouaves. Les Russes les appellent des *diabes rouges*, et les Anglais les ont dans une grande admiration. Ce sont des troupes excellentes. Dernièrement un zouave nous disait, en parlant de la bataille du 5, qu'il avait déjà servi aux Russes un fameux *déjeuner à la fourchette*. Le mot est joli. Je suis heureux de me trouver avec un si bon général et des soldats si braves. Ayant pour mission de protéger le siège, nous avons peu de rapports avec les divisions et les travailleurs qui en sont chargés spécialement.

Dès que le beau temps reviendra, 250 pièces de siège anglaises et françaises vont éclater contre la ville, et l'assaut suivra de près. Peut-être cependant attendra-t-on pour cela l'arrivée des 7^e et 8^e divisions, qui doivent être embarquées à Marseille et qui pourraient bien débarquer à *Eupatoria*, pour prendre à dos l'armée russe, en même temps que nous donnerions l'assaut de notre côté. On attend donc encore, mais avec une parfaite confiance. Les Russes, qui voient de la ville nos travaux pour l'établissement de ces batteries formidables, tirent constamment sur nos travailleurs; mais on ne perd pas même son temps à leur répondre, car en somme ils font plus de bruit que de mal. C'est surtout pendant la nuit qu'ils nous réjouissent d'un concert d'artillerie et d'un feu d'artifice de bombes. Ce sont des roulades continuelles, mais qui prouvent qu'ils ont beaucoup de munitions et pas mal de peur. Le mauvais temps et la difficulté de s'approvisionner par terre les rendent encore plus malheureux que nous.

Il ne se passe guère de jour qu'il n'arrive à nos avant-postes des déserteurs et des chevaux de leur armée de secours, campée en face de nous hors de la ville; car les chevaux et les hommes y meurent également de faim et de dénuement. Nous autres, du moins, nous ne manquons ni de vivres, ni de tentes, ni de bois, ni de vêtements. A part la pluie et la boue atroce qui en résulte, notre existence est confortable. Nous avons creusé des tanières comme les Lapons, pour nous chauffer. Du reste, le temps est assez doux. Si nous avions des planches pour faire des baraques nous serions trop heureux. Les Anglais nous envient beaucoup, en admirant, l'industrie singulière de nos troupiers, qui savent tirer parti de tout pour s'établir et se débarbouiller. Nous sommes ici rassemblés au nombre de 80,000

qui les condamnait à une sorte d'emprisonnement. Comment Falcone, toujours si indépendant, s'inquiétait-il à ce point de l'attention publique? Avec son amour des arts et son enthousiasme pour toutes les nouveautés, comment renouait-il à visiter les musées, les bibliothèques et les autres merveilles de la première ville du monde? Avec son goût pour le paysage et ses attendrissements devant tous les aspects de la nature, comment n'aimait-il point les bords de la Seine et les collines gracieuses qui des dominent? Juliette ne comprenait rien à ces contradictions, et s'en attristait.

De son côté, Falcone se reprochait la mélancolie de Juliette. Il soupçonnait bien que l'esprit de la jeune fille s'envolait souvent par-dessus les tilleuls et errait dans un monde qu'elle aspirait à connaître. Autrefois elle se passionnait pour l'étude et s'abandonnait tout entière aux délices de l'art sans s'apercevoir de l'isolement. Pourquoi semblait-elle distraite aujourd'hui, et plutôt résignée qu'heureuse? Que se passait-il dans ce jeune cœur? Était-ce la première rêverie de l'amour? ou bien peut-être l'artiste ambitionnait-elle les applaudissements de la foule et la gloire promise à la supériorité de son talent? Falcone formait ainsi mille conjectures et s'en effrayait.

Mais leur intimité affectueuse n'en était point troublée. Quand Juliette se sentait un peu triste, elle allait à ses parterres moissonner des brassées de fleurs, dont elle enguirlandait tout le petit salon; quand Falcone était trop préoccupé, il trottait en mesure dans son allée favorite, les cheveux au vent; et quand ils se retrou-

vaient tous les deux près du piano, quelques notes touchées par Falcone ou chantées par Juliette les remettaient aussitôt en bonne harmonie.

Un jour que Juliette laissait errer ses doigts presque au hasard sur le piano en murmurant des motifs confus, Falcone, qui lisait dans un coin se leva tout-à-coup :

Oh! la belle inspiration de musique religieuse! C'est simple et superbe comme les maîtres du seizième siècle! laisse-moi suivre ton idée un instant...

Et il improvisa à son tour sur le même thème. Juliette, debout près de lui, accordait sa voix avec cette création spontanée.

A plusieurs reprises, ils perfectionnèrent ensemble leur œuvre commune, et Falcone en écrivit la musique et le chant.

— Nous n'avons jamais fait un plus magnifique oratorio! s'écria le professeur.

— C'est vous qui l'avez fait, dit Juliette. Oh! je voudrais l'entendre exécuter dans une haute cathédrale, au-dessus d'une foule prosternée. Car c'est l'orgue qu'il faudrait pour rendre la splendeur de cette composition. Que ne sommes-nous en Italie!

— Mais il faudrait aussi ta voix, Juliette. Personne ne pourrait interpréter comme toi cette grande musique... et tu n'aimerais pas à chanter devant une assemblée nombreuse.

— Pourquoi pas? l'artiste que l'orgue accompagne n'est point au milieu des hommes, sa voix descend du ciel.

Falcone ne répondit rien et parut fort agité.

Le lendemain il sortit seul, et, en rentrant, il dit à sa fille :

— Notre oratorio sera exécuté ce soir à l'église Notre-Dame-de-Lorette, où l'on entend, ce mois de mai, les meilleurs artistes de Paris.

— A Notre-Dame-de-Lorette?

— Oui, et c'est moi qui tiendrai l'orgue.

— Vous! qui n'avez jamais voulu jouer à Venise ailleurs que dans le cercle de vos amis?...

— Moi. Ne dis-tu pas que l'orgue plane au-dessus des hommes, et que ses sons descendent du ciel?... C'est donc moi qui t'accompagnerai...

— Vous voulez que je chante... dans une église de Paris? mon Dieu! comment oserai-je?

— Ne l'as-tu pas demandé? N'as-tu pas désiré que notre œuvre retentît sous les voûtes d'une cathédrale?

Eh bien! je suis allé tout droit à l'église, j'ai parlé au curé, il a été ravi, tout est convenu, et c'est pour ce soir.

— Ce soir! M. GODET, médecin-dentiste, rue de Valenciennes, 10, le 24 mai 1854.

— Assurément. Et Falcone se sauva comme un fou et marcha quelques heures dans son allée de tilleuls pendant que Juliette répétait l'oratorio.

(La suite au prochain numéro.)

hommes environ, sur un espace de quatre lieues carrées, couvert de tentes de tout côté et sillonné incessamment par une foule de chariots et de chevaux. C'est un spectacle très-curieux et un mouvement extraordinaire. Les pauvres chevaux seuls souffrent beaucoup du manque d'abri et de la boue où ils enfoncent. La plupart des magnifiques chevaux des Anglais sont passés à l'état de haridelles et font piteuse mine. Les chevaux arabes sont ceux qui résistent le mieux au bivouac; on vient de m'en donner un pour remplacer celui qui j'ai perdu. Il en est de même des uniformes. Les plus riches et les plus beaux sont devenus les plus grotesques, et les saltimbanques n'en voudraient pas pour leurs tréteaux. Du reste, officiers et soldats, chacun s'affuble, comme il le peut, de peaux, de paletots, de cabans de tout genre et pris à toutes les sources.

La cherté des vivres et des approvisionnements de tout genre a considérablement baissé devant l'immense concurrence des bâtiments de commerce attirés à Kamiesch et à Balaklava par la présence d'une armée si considérable et dont la consommation égale celle des plus grandes villes.

Le général de Failly a été remplacé à Constantinople et va revenir ici prendre le commandement de la 2^e brigade de la 2^e division, devenu vacant par le départ du général Thomas. Ainsi nous allons nous retrouver ensemble. Du reste, je suis très-content de ma position actuelle. Le général Bosquet est en première ligne comme général, et sa division a un service actif moins ennuyeux que celui du siège. J'ai déjà été plusieurs fois en reconnaissance du côté des positions russes. Il y a trois jours, nous avons eu une alerte assez amusante. Un feu roulant parti des hauteurs des Balaklava nous réveilla et nous fit croire à une surprise des Russes pendant la nuit. En un clin d'œil tout le monde fut sur pied. Le général m'envoya aux nouvelles. C'était tout bonnement un déserteur russe qui était la cause de tout le tapage. Ce pauvre diable, aperçu et poursuivi par des Cosaques dans sa fuite, avait attiré sur sa meute les feux de plusieurs de nos avant-postes, qui croyaient à une attaque. Les Cosaques tournèrent bride et le déserteur fut sauvé.

Je n'ai en ce moment besoin de rien, si ce n'est de vos nouvelles, dont je suis privé depuis Marseille, et d'une paire de sabots, que je paierais bien cher. Il faut espérer qu'il nous en arrivera une cargaison. Nous sommes dans un océan de boue; tout le terrain de nos positions est tellement défoncé par les pluies et le passage des chevaux qu'on pourrait l'ensemencer sans labour. Tout a été rasé, bois, maisons, cultures. Il reste encore quelques bronzailles dans le fond des ravins pour suffire à notre chauffage.

(Univers.) Pour extrait : BARRIER.

DERNIERES NOUVELLES.

De toutes parts la nouvelle se confirme que la Russie ne fera aucun pas vers un rapprochement. On nous écrit de Berlin, le 25 décembre : « On sait que le baron Budberg a déjà fait à M. de Manteuffel des communications sur le contenu de la réponse attendue par notre cabinet au sujet de la

notification de la conclusion du traité du 2 décembre. On donne comme certain que la Russie ne fera que répéter sa déclaration du 28 novembre, c'est-à-dire qu'elle témoignera de son empressement à accepter simplement les quatre points comme bases des négociations à suivre ultérieurement.

» Nous apprenons, ajoute notre correspondant, que le comte Buol a repoussé d'une manière formelle, la plainte de plusieurs petits gouvernements allemands de ne pas avoir été prévenus de la conclusion du traité du 2 décembre, et de ne pas leur avoir réservé le droit de prendre part aux négociations. L'Autriche a justifié sa conduite en donnant pour motif que, comme grande puissance, il lui incombe d'accomplir d'autres devoirs que les Etats de second rang. » — Havas.

Nous recevons la dépêche télégraphique suivante :

Marseille, mardi soir 26 décembre. — « Le *Longsor*, parti de Constantinople, le 15, est resté à Malte. Le 23, le paquebot apportant la maille des Indes, n'était pas arrivé à Malte. Cependant l'on a reçu dans ce dernier port des nouvelles de Constantinople, du 16, qu'a apportées le steamer le *Jura*.

» Les Russes avaient eu 700 hommes hors de combat, dans leur sortie du 12. On répétait que les renforts turcs partis pour la Crimée étaient destinés à agir contre Pérécop.

» Du 13 au 20 décembre, 8,000 Français et Anglais, se rendant en Crimée, sont passés à Malte. Le *Royal Albert*, portant 1,500 hommes de troupes anglaises est passé devant Constantinople.

» *L'Iéna* et le *Saint-Jean d'Ulloa* ont quitté Malte pour se rendre en France. » — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

Le P. Félix a prêché, mardi soir, devant un auditoire innombrable. Au recueillement et au silence, on a pu juger combien son éloquente parole impressionnait vivement tous les esprits. P. GODET.

La loterie des Dames de l'œuvre de la miséricorde sera tirée vendredi 29, dans la salle et à l'heure où ces Dames se réunissent habituellement, pour le travail en faveur des pauvres. P. GODET.

Toutes les villes de France ont ouvert des souscriptions, pour envoyer des étrennes à notre brave armée d'Orient; partout l'œuvre grandit et prospère.

Saumur ne restera pas en arrière d'une œuvre patriotique, nous apprenons que l'un de nos concitoyens, M. Leflet, a envoyé au général Morice 150 litres de rhum de la Jamaïque, pour être distribués aux officiers de sa division, tous anciens élèves de l'École. Cet envoi ne sera pas le seul, nous en sommes sûr, et nos propriétaires de vigne, sondant le fond de leurs caves, trouveront, malgré la rareté du vin, cette année, quelques bonnes bouteilles des côtesaux, pour réjouir le cœur de nos braves. P. GODET.

Avant la création du nouveau baccalauréat en sciences, les trois administrations des contributions directes, de l'enregistrement et des domaines, des forêts, exigeaient le diplôme de bachelier en lettres des candidats aux emplois dont elles disposent.

Aujourd'hui, dans les contributions directes, les deux diplômes de bachelier en lettres et de bachelier en sciences sont admis indistinctement.

L'administration de l'enregistrement et des domaines a reconnu que le nouveau baccalauréat en sciences offre des garanties suffisantes d'instruction littéraire, et elle se propose, à l'avenir, de suivre la même marche que la direction générale des contributions directes.

Quant à l'administration des forêts, elle a admis, cette année, pour la dernière fois, le diplôme de bachelier en lettres, et elle annonce, dans le programme qu'elle a publié pour l'admission à l'École forestière, qu'en 1855, et dans les années suivantes le diplôme de bachelier en sciences sera exclusivement exigé. (Journal de l'Instruction publique.)

CLASSE DE 1854.

FIXATION DES JOURS ET LIEUX DU TIRAGE AU SORT.

Un arrêté de M. le Préfet de Maine-et-Loire porte que l'examen des tableaux de recensement et le tirage commenceront le 18 Janvier prochain, et s'effectueront, dans chaque chef-lieu de canton, aux lieux, jours et heures ci-après déterminés, savoir :

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

Montreuil-Bellay, à la mairie, le jeudi 18 janvier, à dix heures du matin.

Doné, à la mairie, le jeudi 18 janvier, à 2 heures après-midi.

Gennes, à la mairie, le vendredi 19 janvier, à midi.

Saumur (Nord-Ouest), à la mairie, le samedi 20 janvier, à onze heures du matin.

Saumur (Nord-Est), à la mairie le samedi 20 janvier, à deux heures après-midi.

Vihiers à la mairie, le lundi 22 janvier, à midi.

Saumur (Sud), à la mairie, le mardi 23 janvier, à midi.

Le *Journal pour rire* vient de publier un Album remarquable par le talent, la verve et le comique dont il est rempli; c'est une excellente charge des Parisiens dont les Parisiens sont les premiers à rire, car elle est faite avec autant de goût que de vérité. Cet Album est donné aux abonnés du *Journal pour rire*, pour une somme très-modique, aussi se vend-il à très-grand nombre.

BOURSE DU 26 DÉCEMBRE.

4 1/2 p. 0/0 baisse 35 cent. — Fermé à 95 30.

3 p. 0/0 baisse 1 15 cent. — Fermé à 66 95.

BOURSE DU 27 DÉCEMBRE.

4 1/2 p. 0/0 baisse 30 cent. — Fermé à 95.

3 p. 0/0 baisse 23 cent. — Fermé à 66 70.

Demande en séparation de biens.

D'un exploit de Dixmier, huissier à Saumur, en date du vingt-deux décembre mil huit cent cinquante-quatre, dûment enregistré,

Il appert :

Que dame Marie Meunier, épouse du sieur Louis Thuau, journalier, demeurant ensemble commune de Baigneux, a formé sa demande en séparation de biens contre son mari,

Et que M^e Jahan, avoué au Tribunal civil de première instance de Saumur, y demeurant, a été constitué pour la demanderesse sur ladite assignation.

Pour extrait conforme,

Certifié sincère et véritable par l'avoué soussigné,

Signé : JAHAN, avoué-licencié.

M. CAZEAU, médecin-dentiste, de Tours, sera à Saumur, le lundi 8 janvier, hôtel Budan. (726)

A LOUER

Pour la St-Jean 1855,

UNE MAISON

Rue Cendrière,

Occupée par M^{me} veuve Peltier. S'adresser à M. FAUGÈRE. (718)

Tribunal de Commerce de Saumur.

Les créanciers de la faillite du sieur Prétat, tenant l'hôtel du Belvédère, à Saumur, dont les créances ont été vérifiées et affirmées, sont invités à se réunir le lundi 8 janvier prochain, à huit heures précises du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de recevoir le compte définitif de ladite faillite et donner leur avis sur l'excusabilité du failli, conformément aux dispositions des articles 537 et 538 du Code de commerce.

Le Greffier du Tribunal,
A. DUDOUET.

(727)

A LOUER

MAISON et JARDIN, avec cave, situés au Petit-Puy. S'adresser à M. MAIGNAN, Théodore, qui occupe la maison. (715)

A LOUER

Présentement,

Un APPARTEMENT, au 1^{er} étage, rue d'Orléans, n^o 8, composé de deux chambres, petit vestibule, cave et grenier. S'adresser au sieur CATHELIN, concierge de ladite maison. (678)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

EN DÉTAIL,

Par Adjudication,

Le dimanche 31 décembre 1854, à midi, au château de Boumois, commune de Saint-Martin,

Par le ministère de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

LES BIENS

Ci-après désignés.

Détachés du DOMAINE DE BOUMOIS, Situés commune de Saint-Martin-de-la-Place.

1^{er} LOT. — Une pièce de terre, dite le Pré-des-Folies, au canton de l'Aunay, contenant 88 ares 76 centiares, joignant MM. Rivain, Thuau, Leger, Hudeault et M^{me} Toché, et le chemin des Folies. — 130 pieds d'arbres.

2^e LOT. — Une pièce de terre et pré, au lieu dit le pré des Boires-Lambault, contenant 1 hectare 96 ares 75 centiares, joignant MM. Boucault, Léger et Bonnemère. — 200 pieds d'arbres.

3^e LOT. — Une autre pièce de terre, appelée le Pré-Maillet ou Clos-Leger, contenant 2 hectares 16 ares 17 cen-

tiars, joignant les héritiers Salmon, M. Dumest, et un chemin. — 140 pieds d'arbres.

4^e LOT. — Un autre morceau de terre, appelé le Pré-des-Boires, contenant 27 ares 90 centiares, joignant MM. Trottonin, Saillant et Bellanger.

S'adresser audit M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (663)

On demande un CLERC. S'adresser au bureau du journal.

AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M. Dumont, ph^{en} à Cambrai, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre Assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux *Gold-Cream* guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, ETC. — Pric du Pot : 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt : à Saumur, pharmacie de M. Brière, place de la Bilange; à Angers, ph^{ie} Ménière. (475)

A LOUER

Présentement

UNE MAISON,

Rue de Bordeaux, joignant M. Vinsonneau.

S'adresser à M. DELARUE, rue du Temple, n° 12. (675)

A LOUER

Présentement

Une PETITE MAISON, Grand'Rue, 49, appartenant à M. Daburon et joignant la sienne,

Occupée par M^{me} veuve Piette.S'adresser à M^{me} veuve PIETTE, ou à M. DABURON. (679)

On demande un APPRENTI pour la nouveauté.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE,**Une Maison et Dépendances**

A Saumur, rue de la Comédie,

Occupée par Buzard, aubergiste.

S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire à Saumur. (570)**A VENDRE**

PLUSIEURS BARRIQUES DE VIN ROUGE, récolte 1853.

S'adresser au château de Salvart, commune de Neuillé, près Saumur.

ON SOUSCRIT

RUE

Neuve-des-Petits-Champs, n° 35.

CAISSE D'ÉPARGNE MOBILIÈRE

BANQUE D'ÉCHANGE et de CRÉDIT.

ON SOUSCRIT

RUE

Neuve-des-Petits-Champs, n° 35.

Capital social : Cinq Millions. — Emission de mille actions de cent francs.

CONSEIL DE SURVEILLANCE :

MM. le Comte de Lantivy, ancien Préfet ;

le Vicomte de Bostaing ;

le Baron Rey-Championnet ;

Massonnet fils, Éditeur de Médailles de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice ;

Guerin de Neuvy, Propriétaire.

Raison Sociale AUGUSTIN MYIONNET DUPUY et C^{ie}.La Société a été définitivement constituée par acte devant M^e BAUDIER, notaire à Paris. Toutes offres d'échange et d'ouverture de crédit sont reçues dès aujourd'hui.LA SOUSCRIPTION DES ACTIONS POUR LA 2^{me} SÉRIE RESTE OUVERTE JUSQU'AU 31 JANVIER 1855.**CLASSE DE 1854.**

M. DUTOUR, agent d'affaires à Angers,

S'empresse de porter à la connaissance des familles qu'il s'occupera cette année, comme par le passé, de remplacements militaires, à des conditions raisonnables.

Il ose espérer que, d'après l'empressement qu'il a mis à exécuter ses traités dans des temps difficiles, les pères de famille, lui accorderont leur confiance pour traiter.

S'adresser à M. CHANLOUINEAU père, propriétaire à Saumur, muni de ses pouvoirs. (711)

M. PONSHURET, voulant se défaire de ses ARTICLES DU JOUR DE L'AN, prévient le public que toutes ses marchandises seront vendues au prix de facture, en bonbons et cartonnages. On trouvera un très-joli assortiment.

A VENDRE

Une jolie MAISON, avec jardin, à Saumur.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (698)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

MAGASINS**DE J. GODFROY, IMPRIMEUR-LIBRAIRE A SAUMUR**

Grand'rue, près St-Pierre

EXPOSITION D'ETRENNES

En LIVRES RICHES et autres, en PAPETERIE et FANTAISIE pour bureau, en ARTICLES DE DÉVOTION, qui seront vendus à prix réduits.

LA MÉNAGERIE PARISIENNE

Par GUSTAVE DORÉ.

LIONS, — LIONNES, — LIONS-SOTS, — PAONS, — RATS D'OPÉRA, — RATS D'ÉGOUT, — RATS PEINTS, — RATS DE JARDINS, — LOUPS, — LOUPS-CERVIERS, — VAUTOURS, — DINDONS, — OIES, — SERPENTS, — PIES, — CRAPAUDS, — COQS DE BARRIÈRE, — TIGRES, — SERINS, — PANTHÈRES, — CHOUETTES, — BUSES, — MERLANS, — OISEAUX DE PROIE.

Cet album, lithographié par l'auteur des belles illustrations de Rabelais, est une des plus jolies publications de l'année. — Il se vend 8 francs à Paris, 10 francs rendu franco. Mais toute personne qui s'abonne au Journal pour rire a droit à recevoir la MENAGERIE PARISIENNE franche de port sur tous les points de la France,

moyennant 5 francs seulement. Ainsi, en s'abonnant pour trois mois on paie 5 francs pour son abonnement et seulement 5 francs pour l'Album de la MENAGERIE PARISIENNE: total 10 francs. — On peut, bien entendu, s'abonner sans acheter l'Album.

ENVOYER UN BON DE POSTE OU UN BILLET A VUE SUR PARIS, AU DIRECTEUR DU JOURNAL POUR RIRE, RUE BERGÈRE, N° 20. — Prix : 3 mois, 5 fr. — 6 mois, 10 fr. — Un an, 17 fr. — En s'abonnant pour un an on gagne 3 francs.

RECETTES**DES VINS FACTICES, DES BOISSONS DE FRUITS, DES CIDRES ET DES POIRÉS, etc.**

Le Moniteur des Connaissances utiles et pratiques a publié, dans ses derniers numéros, toutes les recettes vraiment pratiques qui existent pour fabriquer les vins factices, qui permettront de suppléer à la disette des vins de raisin.

Le Moniteur des Connaissances utiles contient le résumé de tout ce qui se publie en France et à l'étranger, de nouveau, d'applicable et d'utile, concernant l'agriculture, — le jardinage, — l'industrie manufacturière et commerciale, — les inventions, — l'hygiène, — les substances alimentaires, — les recettes de famille, — la médecine, — la chirurgie, — la pharmacie domestique, — la médecine vétérinaire, etc. — Ce journal est publié le 25 de chaque mois. — On s'abonne à partir du 1^{er} janvier 1854, rue de Seine-Saint-Germain, 12, à Paris. — Prix: 4 fr. par an. — Envoyer un mandat sur la poste au nom de M. L. FAVRE, directeur. (849)